

## Recettes de l'Etat pendant les exercices 1914, 1926/1927—1929/1930, par paragraphes

(Suite)

1927/1928		1928/1929		1929/1930		Désignation des recettes et revenus	N° d'ordre
Постжило Sommes recouvrées	Предвидено Sommes prévues	Постжило Sommes recouvrées	Предвидено Sommes prévues	Постжило Sommes recouvrées			
l	é	v	a	s			
21,941,84	22,000,000	22,796,162	22,000,000	34,109,105		Taxes sur l'enregistrement dans les livres hypothécaires . . .	44
—	—	—	—	—		Taxes sur l'enregistrement d'engagements, renseignements, copies et autres pareils . . . . .	45
—	—	—	—	—		Taxes sur l'enregistrement dans les livres commerciaux . . . .	46
—	—	—	—	—		Taxes sur la délivrance de passeports pour l'étranger et de permis de port d'armes . . . . .	47
—	—	—	—	—		Taxes des écoliers et des étudiants . . . . .	48
—	—	—	—	—		Taxes pour le contrôle des objets en or et en argent . . . . .	49
7,079,505	7,000,000	7,532,496	8,000,000	7,772,835		Taxes de dépôts de tabac . . . . .	50
—	—	—	—	—		Taxes sur la vérification primitive et périodique des poids et mesures et de divers instrum. de pesage et de mesurage . . . . .	51
—	—	—	—	—		Taxes sur l'enregistrement de marques commerciales et indus- trielles et sur l'octroi de privilèges industriels . . . . .	52
2,957,207	3,000,000	3,010,620	3,000,000	8,020,211		Taxes pour recherche et droit d'exploitation et concession de mines, carrières et eaux minérales . . . . .	53
—	—	—	—	—		Taxes vétérinaires . . . . .	54
4,143,556	4,000,000	8,333,160	8,000,000	5,777,939		Taxes de personnes privées pour subir un examen, pour légaliser des diplômes, pour l'examen de requêtes de régulations et autres pareilles . . . . .	55
12,873,310	13,000,000	15,741,611	15,000,000	19,836,269		Taxes pour traductions de divers documents, etc., aux Minis- tère des affaires étrangères, aux Légations et Consuls	56
—	—	—	—	—		Taxes pour la publication de réclames et autres, d'après la loi sur les réclames . . . . .	57
14,797,092	15,000,000	16,077,783	15,000,000	15,273,106		Impôts sur les opérations de bourse . . . . .	58
10,764,102	10,000,000	10,715,668	10,000,000	11,890,297		Taxes perçues par les juges-exécuteurs . . . . .	59
—	—	—	—	—		Taxes perçues par les muftis (chefs ecclésiastiques turcs) . .	60
4,758,817	5,000,000	4,529,032	5,000,000	4,173,645		Taxes perçues par les conseils diocésains: permis de mariage religieux, certificats de naissance, permis et certificats de bénédiction nuptiale, lettres de divorce et autres . . . . .	61
—	—	—	—	3)		Droits de mutation sur les propriétés successorales . . . . .	62
—	—	—	—	3)		Billets de vente et actes de propriété du gros bétail . . . . .	63
—	—	—	—	3)		Permis de chasse et plombage de gibier utile tué . . . . .	64
48,860,860	40,000,000	53,544,250	48,000,000	54,488,626		Diverses taxes et droits . . . . .	65
405,993,672	400,000,000	462,563,030	450,000,000	486,392,888		Tlmbage . . . . .	66
657,312,022	636,000,000	748,413,217	717,000,000	803,230,812		<b>Total d'après le chapitre III.</b>	
						<b>Chapitre IV.</b>	
						<b>Amendes et confiscations</b>	
49,538,230	35,000,000	51,251,009	45,000,000	40,828,272		Amendes pour les paiements arriérés des Impôts . . . . .	67
32,763,328	32,000,000	38,376,086	35,000,000	35,917,698		Amendes pour contravention aux lois fiscales et autres . . . .	68
5,058,003	5,000,000	14,225,214	13,000,000	9,200,938		Confiscations . . . . .	69
87,359,561	72,000,000	103,852,309	93,000,000	85,946,908		<b>Total d'après le chapitre IV.</b>	
						<b>Chapitre V</b>	
						<b>Revenus des chemins de fer et des ports</b>	
1,057,577,862	1,125,000,000	1,182,085,448	—	6)		Transport par chemins de fer de voyageurs, bagages et marchandises, vente de billets de péron, etc. . . . .	70
4,755,775	5,000,000	5,184,987	—	6)		Loyers de buffets, hôtels, magasins et locaux, près les che- mins de fer et les ports de l'Etat . . . . .	71
1,680,362	1,700,000	1,748,022	—	6)		Retenues pour aide médicale de 1% sur les appointements des fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat . . . . .	72
33,070,701	35,000,000	35,949,041	—	6)		Droits des ports et phares maritimes . . . . .	73
826,583	1,000,000	294,993	—	6)		Commandes effectuées par les ateliers des chemins de fer . . .	74
—	—	—	120,000,000	120,000,000		Direction générale des chemins de fer et des ports pour amori- sissement d'une partie de sa dette envers l'Etat . . . . .	75
—	—	—	20,000,000	20,000,000		Bénéfices des chemins de fer bulgares et des ports . . . . .	76
—	—	—	—	—		Droit des ports et phares maritimes . . . . .	77
1,097,911,283	1,167,700,000	1,225,262,491	140,000,000	140,000,000		<b>Total d'après le chapitre V</b>	
						<b>Chapitre VI</b>	
						<b>Revenus des postes, télégraphes et téléphones</b>	
62,125,956	63,000,000	64,357,833	70,000,000	60,609,867		Taxes pour dépêches et blancs de télégrammes . . . . .	78
67,901,536	65,000,000	72,702,502	72,000,000	74,740,910		Tlmbres—poste et cartes postales . . . . .	79
51,143,753	50,000,000	52,795,416	52,000,000	52,125,987		Taxes postales sur les valeurs déclarées ou non, soit locales, soit internationales, colis, lettres chargées, etc. . . . .	80
74,197,259	80,000,000	85,816,180	90,000,000	94,069,277		Abonnement aux journaux et revues par l'entremise des sta- tions postales et télégraphiques . . . . .	81
11,381,173	6,000,000	—	6,000,000	12,452,559		Transit postal . . . . .	82
266,749,677	264,000,000	275,671,931	290,000,000	293,998,600		Conversations téléphoniques . . . . .	83
—	—	—	—	—		Taxes d'abonnement aux téléphones . . . . .	84
—	—	—	—	—		Demi-pourcents et intérêts de la Caisse d'épargne . . . . .	85
						<b>Total d'après le chapitre VI</b>	

1) En 1914, les recettes sont indiquées au chapitre VII «Recettes des domaines de l'Etat et autres». — 2) Depuis 1919/20 les recettes sont indiquées au chapitre I «Impôts directs». — 3) Jusqu'en 1920/21 inclus, les recettes sont indiquées au chapitre III «Taxes et droits» et depuis 1921/22 — au chapitre VII «Recettes des domaines et autres». — 4) En 1914 les revenus sont indiqués au chapitre VII. — 5) En 1914 les revenus sont indiqués au chapitre IX «Divers revenus». — 6) Les recettes sont indiquées dans le budget propre des chemins de fer bulgares.